

**Procès verbal de l'Assemblée générale de AMO,
Salle paroissiale de la Cure d'Ollon*¹
le lundi 21 février 2011 de 20h00 à 21h20.**

1.- Selon l'ordre du jour proposé par courrier daté du 31 janvier, Rose-Marie Faller (RMF) introduit la prestation musicale offerte par le directeur artistique de l'Association, Niall Brown. Il joue Bach : les 3 premiers mouvements de la 3^e suite pour violoncelle seul. Le ton est donné : il est résolument musical.

2.- RMF, en tant que présidente d'AMO ad intérim, ouvre la séance officielle en accueillant les membres présents (9) et invite ceux-ci à signer la feuille de présence, contrôlant et complétant les données d'adressage électronique au besoin.

Elle présente ensuite les membres de l'Association qui ne sont pas d'Ollon et qui oeuvrent au comité d'AMO qui s'est organisé depuis la démission de son président Jean-Rodolphe Dellsperger.

Ainsi, Olivier Faller (OF), musicien professionnel, directeur de l'Ecole sociale de Musique à Lausanne et président de l'Association vaudoise des conservatoires et écoles de musique, qui a repris la tâche de trésorier après avoir été le contrôleur aux comptes de l'exercice précédent. Jean-Marc Pfeifferlé, ingénieur chimiste, pianiste de haute qualification, habitant Brent /Montreux a repris les tâches spécifiques à la communication, notamment pour le site internet de www.automne-musical.ch.

3.- Le rapport d'activité 2010 est parvenu à chacun par mail ou par courrier postal. La lecture n'en est pas demandée. RMF souligne que ces lignes rédigées dans un souci formel et d'efficacité n'ont de sens que par le souffle donné à l'organisation par Niall Brown. Il est adopté par acclamation.

4.- Les Comptes de l'exercice 2010 sont présentés par OF qui les commente rapidement. Le rapport du vérificateur aux comptes envoyé par courrier contenait une erreur de « copier-coller » de la secrétaire (RMF). La version du 31 janvier, nulle et non avenue, est remplacée par la version datée du 25 janvier 2011 et signée de la main de David Gillon en annexe. M. Jean-Louis Bornand y relève cependant une erreur de 10 ct. Après remerciement pour cette attention au détail, OF corrigera donc les actifs de 2011 du montant correspondant. L'assemblée s'exprime alors massivement en faveur de la proposition d'adopter les comptes et d'en donner décharge au comité.

5.- Les montants des cotisations font l'objet d'un rappel pour la forme : 50.- pour cotis individuelle, 80.- pour un couple, 100.- pour un soutien, 200.- pour personne morale. Le comité n'a pas envisagé d'en changer. La discussion n'est pas demandée.

6.- Le budget 2011 est présenté par OF selon le document ci-joint. Il commente rapidement les apports des instances de financement des concerts sous « sponsors ». Toutes ne répondront vraisemblablement pas chaque année à l'appel du comité. Il faut donc diversifier les recherches de fonds et prévoir un succès un peu moindre des requêtes.

Monsieur J-L. Bornand invite le comité à réitérer une demande de garantie de déficit à la municipalité. Son appel est entendu ; suite sera donnée avec remerciements anticipés pour cette marque de soutien.

Mme Helga Pyroth suggère que l'on fasse appel à des membres AMO habitant Ollon pour loger éventuellement des musiciens. Elle-même est disposée à fournir cette prestation en nature afin de soulager le poste « hébergement ». Le comité lui sait gré de cette généreuse proposition.

Daniel Brand constate que le poste « enregistrement » est moins fourni. Il s'agissait en 2010 de financer un passif transitoire de l'exercice précédant. Les 2000.- sont un forfait prévu pour l'ensemble des enregistrements et de CD souvenir projetés.

7.- Après la démission de Jean-Rodolphe Dellsperger (JRD) de son mandat de président et caissier, les projets d'élections complémentaires au comité et à la vérification des comptes a fait l'objet de démarches d'approches diverses. De trois membres, le comité d'AMO passe à cinq : Olivier Faller ayant déjà rejoint comité l'été dernier déjà pour donner un coup de main à la tenue des comptes, les

¹ Suite à un échange de locaux avec le groupe des paysannes vaudoises que le comité remercie.

recherches de Niall Brown ont amené Jean-Marc Pfefferlé, qui a accepté d'assumer les tâches de délégué à la communication. JRD quitte donc le comité exécutif mais reste membre de l'association et prend la conduite du groupe des « Amis du festival ». Il exprime dignement son soulagement de voir l'association soutenue des telles forces vives. Son engagement apporté aux premiers pas d'AMO lui vaut des remerciements chaleureux.

Restait à trouver un président, si possible « boyard », pour ancrer le festival dans le village, proche de la communauté. D'où l'assemblée générale de ce jour. Gérald Dessauges fait l'objet d'une brève présentation. Sur proposition du comité, il est élu à la présidence de l'association par acclamation.

GD prend la parole pour remercier l'assemblée et s'exprime sur le partage immédiat dont il a été le témoin au sein du groupe à constituer. Les tâches, définies pour chacun, sont mises en œuvre avec rapidité par chacun. Depuis six semaines, il a constaté un dynamisme et un élan créateur qui lui donne entière confiance en l'institution dont il prend la tête. AMO s'inscrit dans une ligne tout à fait particulière, définie par un « ni Montreux, ni Verbier, si Gstaad », mais centrée sur Ollon et ceux qui aiment la musique.

Un petit cadeau symbolique salue respectivement le retrait et l'arrivée des deux ex et nouveau présidents.

Au reste du comité, les membres actuels du comité se représentent : Niall Brown, Directeur artistique, et la secrétaire et vice-présidente, Rose-Marie Faller.

Olivier Faller et Jean-Marc Pfefferlé, candidats, respectivement trésorier et délégué à la communication se présentent au comité.

A la vérification aux comptes, John Christin d'Ollon, accepte ce mandat. Annoncé absent, excusé, il entrera en fonction en début d'année 2012 pour la vérification de l'exercice actuel.

Une élection en bloc est proposée : tout le groupe est élu par acclamation.

8.- Les modifications des statuts, première tâche du nouveau président, sont présentées par Gérald Dessauges. Aucune autre proposition n'ayant été formulée, un bref commentaire est apporté aux modifications signalées en couleur dans le document. Il s'agit essentiellement de toilettage et de corrections de parcours après 2 ans de fonctionnement de l'Association. Soumises au vote de la majorité des deux tiers de l'assemblée, les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité.

9.- Les perspectives du festival en 2011 sont l'œuvre de Niall Brown : il présente le profil de la 3^{ème} saison. En bref : 6 concerts, les 12, 19, 20, 22, 26 et 27 novembre à 20h00 sauf les dimanches à 17h00.

Ouverture avec le 1. « *Florilège* » : Ensemble Vocal du Chablais, Jean-Daniel Courvoisier, hautbois, et Pierre Pilloud à l'orgue (programme à définir). 2. « *Jeunes Talents en Suisse* », autour de Tamara Elias, (sonates de Mozart, Enescu et trio de Ravel avec piano). 3. *Quatuor Dohnanyi et Gerardo Vila*, (Haydn, Bartok n°4 et 5^{ème} de Schumann avec piano). 4. *Ted&Co* : Daniel Zisman, Isabelle Trüb et Niall Brown (Debussy, Franck et trio de Brahms). 5. *Il Terzetto* : Ioana Primus, Aline Faller et Olivier Faller (D'Alessandro, Beethoven Mozart). 6. *Concert Extraordinaire* : Quatuor Sine Nomine+ niall Brown (d'Alessandro, et 5^{ème} à deux violoncelles de Schubert).

Cette affiche mirifique fait l'objet de félicitations au directeur artistique qui sait s'entourer des artistes les plus prestigieux en Suisse et qui viennent là parce que on y fait « de la musique avant tout » ! L'enthousiasme de l'assemblée se traduit à nouveau par des applaudissements nourris.

10.- Au chapitre des divers, M. J-L. Bornand se lève pour apporter à l'Association les salutations de la Municipalité et s'en fait la voix pour témoigner de la reconnaissance au comité pour cet apport culturel à Ollon.

Enfin, Jean-Marc Pfefferlé décrit les caractéristiques du site www.automne-musical.ch qui se veut plateforme d'échanges, ouverte et adaptée à une communication moderne et rapide de renseignements et documents d'archives de diverses sources, avec des liens dynamiques sur les sites partenaires. Ce travail est salué par les marques d'intérêt et de gratitude de la part de tous.

La séance est close à 21h20 et les membres fraternisent autour du verre de l'amitié.

Rose-Marie Faller, présidente et secrétaire de séance.